



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des sports et des loisirs
Tél. 04 94 36 36 85

PISCINE LÉO LAGRANGE

Photo
d'identité

ABONNÉ(E) ACTIVITÉS AQUATIQUES ENFANTS FICHE DE RENSEIGNEMENT - SAISON 2021 / 2022

**PRÉINSCRIPTION À PARTIR DU
LUNDI 14 JUN 2021
au Stade Nautique du Port Marchand**

**REPRISE DES COURS À PARTIR
DU 15 SEPTEMBRE 2021**

• Renseignements relatifs à l'enfant

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

JARDIN AQUATIQUE

▶ vendredi 17h30 à 18h15

3 à 4 ans
 5 ans

Enfants de 3 à 5 ans

• Le règlement s'effectuera :

- à partir du 30 août 2021, du lundi au vendredi, de 9h à 18h

ÉCOLE DE NATATION (50mn)

• **débutant** ▶ mercredi 9h30 à 10h20
• **moyen** ▶ mercredi 10h20 à 11h10
• **confirmé** ▶ mercredi 11h10 à 12h

Enfants de 6 à 12 ans

• Le règlement s'effectuera :

- à partir du 30 août 2021, du lundi au vendredi, de 9h à 18h

Tél. fixe et/ou portable:

Email obligatoire :

En cas d'accident, j'autorise le personnel d'encadrement à prendre toutes les mesures nécessaires à mon déplacement d'urgence vers la clinique ou l'hôpital le plus proche.

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom : Tél. :

À Toulon, le

Signature de l'adhérent

• Pièces à fournir pour le dossier

- Le présent document + fiche autorisation droit à l'image (pas de recto-verso svp),
- 1 photo d'identité récente,
- 1 justificatif de domicile récent,
- 1 certificat médical d'aptitude à la pratique des sports aquatiques.





République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des sports et des loisirs
Tél. 04 94 36 33 13

AUTORISATIONS PARENTALES

• Renseignements relatifs à l'enfant

Nom : Prénom :

• Renseignements relatifs aux responsables légaux

	Mère	Père	Tuteur
Nom			
Prénom			
Téléphones			
Email			

• Autres personnes autorisées à prendre l'enfant à l'issue de la séance

Nom			
Prénom			
Téléphones			
Qualité (tante, ami ...)			

Mon enfant est autorisé à rentrer seul à l'issue de la séance : oui non

• De prises de vues et de publications

Autorise la Ville de Toulon à effectuer et reproduire tous reportages photographiques et audiovisuels organisés par la direction des sports où apparaît mon enfant et réalisés lors des activités auxquelles j'ai souscrit. Il va de soi qu'aucune photo (et sa légende), qu'aucune vidéo (et son commentaire) ne devront nous porter préjudice, et que je peux annuler la présente autorisation, auprès de la direction concernée, à tout moment à ma convenance.

N'autorise pas la prise de vues de mon enfant.

• Renseignements relatifs à la publication et à la diffusion des prises de vues

Dans le cadre de sa communication institutionnelle, la Ville de Toulon pourra faire la promotion de ces activités sur l'ensemble de ses supports (magazines, plaquettes, affiches, sites internet, réseaux sociaux, bornes interactives, stands d'expositions, films et supports numériques, etc.) et ceux de ses partenaires institutionnels. La présente autorisation est valable durant toute la durée du mandat électif en cours. À savoir la période comprise entre 2020 et 2026.

Fait en deux exemplaires à le

Signatures obligatoires des deux parents ou du tuteur

Signature de la mère

Signature du père

Signature du tuteur

Cachet de l'administration

Règlement Général sur la Protection des Données : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions aux activités sportives municipales proposées par la Direction des Sports et des Loisirs de la ville de Toulon (terrestres, aquatiques et nautiques), ainsi qu'à gérer les paiements afférents. Les données enregistrées sont conservées 2 années. Elles sont réservées à l'usage de la direction concernée et ne pourront être transmises à aucune autre structure interne ou externe à la Ville de Toulon. Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Ville de Toulon – À l'attention du délégué à la protection des données – avenue de la république – CS 71407 – 83056 TOULON ou bien par mail : donnees_personnelles@mairie-toulon.fr

